

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL NON AU COUP DE FORCE ANTI DEMOCRATIQUE

Alors que des milliers de salariés, de jeunes, de privés d'emploi et de retraités défilent depuis déjà deux mois pour exiger le retrait du projet de loi travail, soutenus par 70 % de la population, le gouvernement a décidé de passer en force en utilisant le 49.3. Ce passage en force représente une nouvelle provocation et un déni démocratique majeur. C'est inacceptable !

LA LOI DU PATRON

Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche ou la loi. Demain, si le texte n'était pas retiré, il dérogerait à l'accord de branche. Alors « la loi du patron » dans l'entreprise deviendrait la principale source de droit du travail permettant de revoir à la baisse toutes les garanties collectives encadrant le contrat de travail (salaire, nombre d'heures, heures supplémentaires...).



Le gouvernement obéit ainsi à la volonté dictée par le patronat de l'Union Européenne (Jobs Act) afin de rendre plus concurrentiels les salariés en abaissant leurs droits.

La loi Travail c'est le dynamitage du Code du travail, des Conventions collectives, et demain des statuts dans la fonction publique et dans les entreprises publiques.

PLUS QUE JAMAIS UNITE POUR LE RETRAIT

Dans ces conditions nous appelons à amplifier la mobilisation :

- à mettre à profit le jeudi 12 mai pour organiser des Assemblées générales dans les entreprises et administration, avec rassemblement à 12h30 devant la Préfecture et un Meeting/Débat à 17h30 à la Maison des Syndicats,
- à faire grève massivement pour bloquer l'activité des entreprises et des services, les mardi 17 mai et jeudi 19 mai et à décider de sa reconduction si le gouvernement restait inflexible.
- à manifester à 10h30 les 17 et 19 mai

GREVE & MANIFESTATIONS*

10h30 17 et 19 mai

- ❖ A Nantes Pont Audibert (côté Sud)
- ❖ A St Nazaire Place de l'Amérique Latine
- ❖ A Ancenis Station Esso RD 723
- ❖ A Chateaubriant Lycée Guy Môquet

* ces lieux concernent le 17 mai – Une manifestation départementale est envisagée le 19 mai